

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 85

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

SDIS 85, Les Oudairies BP 695 , 85017, LA ROCHE SUR YON Cedex, Téléphone : (+33) 02 51 45 10 10, Courriel : sajcp@sdis-vendee.fr, Code NUTS : FRG05

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.sdis85.com>

Adresse du profil acheteur : <https://sdis85.e-marchespublics.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse suivante : <https://sdis85.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse :

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://sdis85.e-marchespublics.com>

à l'adresse suivante :

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Ordre et sécurité publics

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Service de nettoyage des locaux de la direction du SDIS de la Vendée

Numéro de référence : AO2105

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 90911200.

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Nettoyage des locaux de la direction du SDIS de la Vendée

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 320 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :** .

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 90911200.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG05|

Lieu principal d'exécution : Direction du SDIS de la Vendée, et plus rarement dans certains centres de secours pour les vitres.

II.2.4) Description des prestations : Le Cahier des Clauses Techniques Particulières décrit les locaux et les prestations demandées.

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Caractéristiques opérationnelles (jugées selon 4 sous-critères) / Pondération : 50

2. Performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté / Pondération : 10

Coût :

1. Coût (Jugé selon 3 sous-critères) / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 320 000 EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 01 Janvier 2022 - Fin : 31 Décembre 2022

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché commence à compter du 1er janvier 2022 ou à compter de sa notification si postérieure et se termine le 31 décembre 2022. Il est reconductible tacitement 3 fois par période d'un an (du 1er janvier au 31 décembre)

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Marché reconductible

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires : Les candidats doivent répondre à l'offre de base

et à la variante exigée (en tant que prestation supplémentaire éventuelle), décrite dans le règlement de consultation et le CCTP.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : Le marché comprend des obligations en matière d'insertion sociale.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

03 Novembre 2021 à 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation
:

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 03 Novembre 2021 à 12:30 Lieu : Service des affaires juridiques et de la commande publique du SDIS de la Vendée

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :dernier trimestre 2025

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le marché est composite, en grande partie forfaitaire et de manière plus ponctuelle unitaire.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Ile Gloriette CS 24111, 44041, NANTES cedex, Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

DIRECCTE PAYS DE LA LOIRE CCRA, 22 mail Pablo Picasso BP 24209, 44042, NANTES cedex 1,

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Tout recours gracieux peut être adressé au SDIS de la Vendée dans un délai de deux mois à compter de la date de notification d'une décision.

Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (cja), peuvent être formés devant le tribunal administratif de Nantes :

- un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L551-1 à 12 et R551-1 à 6 cja) ;
- un référé contractuel, après la signature du contrat, dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au joue et pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois à compter du lendemain de la date de conclusion du contrat (art. L551-13 à L551-23 cja);

- un recours en excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R421-1 à 7 cja);

- pour les concurrents évincés ainsi que pour tout tiers intéressé, et après la signature du contrat, un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées en application des décisions du Conseil d'Etat n° 358994 du 4 avril 2014 et n° 398445 du 30 juin 2017. Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel " legifrance - le service public de la diffusion du droit " : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

Les renseignements relatifs à l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif de Nantes..

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

01 Octobre 2021